



Province de Québec
MRC du Haut Richelieu
Municipalité de Clarenceville

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE
2023-2024-2025
2^{ème} exercice - année 2024

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Clarenceville, préparé par le service d'évaluation de la MRC du Haut Richelieu sera en vigueur pour son DEUXIÈME exercice financier, et a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2023, au 1350 chemin Middle, et que toute personne pouvant se présenter peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant :
M.R.C. du Haut-Richelieu
380, 4e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 1W9
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 250 de la MRC du Haut-Richelieu et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À CLARENCEVILLE, le 19 septembre 2023.

Sonia Côté
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 9h00 et 17h00 ainsi que sur le site internet de la municipalité le 19^{ème} jour de septembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19^{ème} jour de septembre 2023.

Sonia Côté
Directrice générale et greffière-trésorière



Province of Québec
MRC du Haut Richelieu
Municipality of Clarenceville

PUBLIC NOTICE
FILING OF THE PROPERTY ASSESSMENT ROLL FOR THE
MUNICIPALITY OF CLARENCEVILLE
2023-2024-2025
2nd year - year 2024

NOTICE is hereby given by the undersigned that the triennial property assessment roll of the Municipality of Clarenceville, prepared by the Assessment Department of the MRC du Haut Richelieu will be in effect for its SECOND fiscal year, and has been deposited at my office on September 15th, 2023, at 1350 Middle Road, and that any person who may attend may examine it at that place, during regular business hours.

In accordance with the provisions of section 74 of the Act respecting municipal taxation, notice is also given that any person having an interest in this matter may file, with respect to this roll, an application for review provided for in Section I of Chapter X of this Act, on the grounds that the assessor has not made a change that he should have made under the law.

To be admissible, such a request for revision must meet the following conditions:

- be filed during the fiscal year in which the event justifying a change to the roll under the law occurs, or during the following fiscal year;
- be filed or sent by registered mail to the following address:

M.R.C. du Haut-Richelieu
380, 4^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Quebec)
J2X 1W9

- Be made on the form prescribed for this purpose and available at the above address;
- Be accompanied by the sum of money determined by MRC du Haut-Richelieu by-law number 250 and applicable to the unit of assessment covered by the request.

GIVEN AT CLARENCEVILLE, September 19th, 2023.

Sonia Côté
General Manager and
Clerk-Treasurer

CERTIFICATE OF PUBLICATION
(Sections 335 and 346 of the Municipal Code)

I, the undersigned, Sonia Côté, Director General and Clerk-Treasurer, certify under my oath of office that I have published the attached notice by posting two (2) copies in the places designated by Council between 9:00 a.m. and 5:00 p.m. as well as on the Municipality's website on the 19th day of September 2023.

IN WITNESS WHEREOF, I give this certificate this 19th day of September 2023.

Sonia Côté
General Manager and
Clerk-Treasurer